

**PROCÈS-VERBAL
CONSEIL MUNICIPAL
Séance du mardi 09 avril 2024**

L'an deux mil vingt-quatre, le 09 avril à 19h30 le Conseil Municipal de Civrieux d'Azergues, régulièrement convoqué le 04/04/2024, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle du conseil municipal, sous la présidence de Mme Marie-Pierre TEYSSIER, Maire.

Présents : Mme Marie-Pierre TEYSSIER, Mme Nadine MICHON, M. Loïc BOUCHARD, M. Alain NODIN, M. Pierre-Jean LIOBARD, M. Jean-Baptiste PAULIN, Mme Françoise BRESSON, Mme Isabelle ADELINÉ, M. Mathieu DESBAT, Aymeric TEVISSEN, Brigitte BOURGEAY, Marie-Charlotte HÉRITIER, Olivier PASQUAL, Jérôme ÉCOCHARD

Absents excusés : Sandrine VÉNÉRUSO (pouvoir donné à Loïc BOUCHARD)
Laëtitia PONGE (pouvoir donnée à Isabelle ADELINÉ)

Nombre de conseillers en exercice : 16 présents : 14 votants : 16

→ Secrétaire de séance : Nadine MICHON

→ Mme le Maire met au vote l'approbation du Procès-Verbal de la réunion du 28 mars 2024. Après vote, ce procès-verbal est approuvé à l'unanimité et pourra être mis en ligne et à la disposition du public selon les nouvelles règles de diffusion des séances du conseil municipal.

Avant de mettre en délibéré les points inscrits à l'ordre du jour, Mme le Maire rappelle que toute intervention du public au cours de la séance est strictement interdite.

1-SUBVENTIONS ACCORDÉES SUR 2024

Mme le Maire présente les subventions qui seront allouées au titre de 2024 :

- 1 040 € seront versées aux associations
- 30 749 € seront budgétisés pour l'école Notre Dame de Lourdes
- 5 606 € seront attribués à l'école publique Maurice Gilardon
- 16 000 € seront versés au CCAS
- 15 087.51 € serviront à alimenter le budget « Rue Antoine Badard »
- 5 100 € seront versés au COS du Personnel de Civrieux d'Azergues
- Restera 21 417.49 € de réserve à attribuer en cours d'année 2024

Après vote, cette délibération est adoptée à l'unanimité.

**2-FINANCES COMMUNALES :
VOTE du BUDGET « COMMUNE » PRIMITIF 2024**

Mme le Maire rappelle que lors de la dernière séance du conseil municipal, un maintien des taux des impôts locaux a été voté.

Présentation du budget primitif COMMUNE 2024 par chapitre :

⇒ **SECTION DE FONCTIONNEMENT 2024**

DÉPENSES		RECETTES	
Chapitre	Montant	Chapitre	Montant
11 : charges à caractère général	587 800	002 : Résultat fonctionnement reporté de 2023	173 167.51
12 : charges de personnel	713 300	13 : Atténuations de charges	21 000
65 : autres charges gestion courante	237 901	70 : Produits des services	100 850
66 : charges financières	17 500	73 : Impôts et taxes	1 305 698
67 : charges exceptionnelles	2 000	74 : Dotations, subventions	151 078.24
23 : vir section d'investissement	330 492.75	75 : Autres produits	11 700
		77 : Produits exceptionnels	125 500
TOTAL	1 888 993.75	TOTAL	1 888 993.75

⇒ **SECTION d'INVESTISSEMENT 2024**

DÉPENSES 2024			
CHAPITRE	RAR	PRÉVISIONS 2023	TOTAL
13 : Subvention d'investissement		10 000	10 000
16 : Emprunts		235 000	235 000
20 : Immobilisations incorporelles	3 127.83	17 700	20 827.83
21 : Immobilisations corporelles	182 342.73	522 517.55	704 860.38
TOTAL			970 688.21

RECETTES 2024			
CHAPITRE	RAR	PRÉVISIONS 2023	TOTAL
001 : Report excédent investis 2023		82 312.41	82 312.41
021 : Vir section fonctionnement 2024		330 492.75	330 492.75
10 // Dotations (FCTVA) et T.A		73 670.45	373 670.45
10 // 1068 Excédents fonct. capitalisés		300 000.00	
13 // 1321 Subventions état		60 000.00	60 000.00
13 // 1323 Subventions Région		124 212.60	124 212.60
TOTAL			970 688.21

Après vote, le Budget Primitif 2024 « Commune » est adopté à l'unanimité.

**3-FINANCES COMMUNALES :
VOTE du BUDGET « ASSAINISSEMENT » PRIMITIF 2024**

Présentation du budget primitif ASSAINISSEMENT 2024 par chapitre :

⇒ **SECTION DE FONCTIONNEMENT 2024**

DÉPENSES		RECETTES	
Chapitre	Montant	Chapitre	Montant
11 : Charges à caractère général	40 000.00	002 – Résultat de fonctionnement reporté 2023	51 598.21
65 : Autres charges de gestion courante	500.00	042 : Opérations d'ordre (rep subv)	10 576.67
042 : Opérations d'ordre (amortissements)	97 906.52	70 : ventes – prestations services	80 000.00
23 : Virement section investissement	15 080.80	75 : Autres produits de gestion courante	11 312.44
TOTAL	153 487.32	TOTAL	153 487.32

⇒ **SECTION D'INVESTISSEMENT 2024**

DÉPENSES		RECETTES	
Chapitre	Montant	Chapitre	Montant
40 : Opérations d'ordre (rep/subv)	10 576.67	21 : report section fonctionnement	15 080.80
20 : Immobilisations incorporelles	30 000.00	001 : Report excédent inv 2023	362 192.75
23 : Immobilisations en-cours	480 000.00	040 : Opérations d'ordre (amort)	97 906.52
		10 : FCTVA	8 769.00
		16 : Emprunt prévisionnel	36 627.60
TOTAL	520 576.67	TOTAL	520 576.67

Après vote, le Budget Primitif 2024 « Assainissement » est adopté à l'unanimité.

**4-FINANCES COMMUNALES :
VOTE du BUDGET ANNEXE « RUE ANTOINE BADARD » PRIMITIF 2024**

Présentation du budget ANNEXE « Rue Antoine Badard » 2024 par chapitre :

⇒ **SECTION DE FONCTIONNEMENT 2024**

DÉPENSES		RECETTES	
Chapitre	Montant	Chapitre	Montant
66 : Charges financières	15 087.51	75 : Subvention commune	15 087.51
TOTAL	15 087.51	TOTAL	15 087.51

⇒ **SECTION D'INVESTISSEMENT 2024**

DÉPENSES		RECETTES	
Chapitre	Montant	Chapitre	Montant
20 : Immobilisations incorporelles	6 120.21	16 : Emprunt	450 000.00
23 : Immobilisations en-cours	443 839.79		
TOTAL	450 000.00	TOTAL	450 000.00

Après vote, le Budget Annexe primitif 2024 « Rue Antoine Badard » est adopté à l'unanimité.

5-ACQUISITION DE LA PARCELLE A989p – 10 m²

Mme le Maire informe l'assemblée de la nécessité d'acquérir une petite parcelle de 10m² (A989p), issue de la division parcellaire opérée par M. Duperray et située sur le futur prolongement de la rue Antoine Badard (voir plan ci-joint à ce PV, parcelle matérialisée en couleur bleue).

Le prix d'acquisition symbolique de 1€ est proposé.

Après vote, cette délibération est adoptée à l'unanimité.

6-TIRAGE AU SORT POUR JURY D'ASSISES 2025

Mme le Maire informe l'assemblée de la demande de la préfecture du Rhône concernant le tirage au sort pour le Jury d'Assises 2025.

En effet, les Jurés qui doivent former la liste annuelle du Jury d'Assises du Rhône sont répartis proportionnellement au tableau officiel de la population par commune. Pour le Département du Rhône, 1477 jurés doivent être inscrits sur cette liste provisoire pour 2025 **dont 3 doivent être désignés par Civrieux d'Azergues.**

Sur la base de la liste électorale, il est procédé au tirage au sort d'un numéro de page de cette liste électorale et d'un numéro de ligne ; ce qui indiquera le nom du juré. Cette opération est effectuée 3 fois pour obtenir 3 noms à transmettre à la Cour d'Appel de Lyon.

Les noms tirés au sort sont :

- ① Mme De Geoffroy Nicole (née Houssay)
- ② M. Franck Barrot
- ③ M. Hugo Charbonnel

30 jours avant l'ouverture des Assises, le 1^{er} Président de la Cour d'Appel tirera au sort 35 jurés titulaires inscrits sur la liste annuelle ainsi que 10 jurés suppléants. Ce n'est qu'à cette date que la liste définitive sera arrêtée pour la composition du Jury d'Assises 2025.

QUESTIONS / INFORMATIONS DIVERSES

- Mme le Maire informe l'assemblée que l'association « Parlons Civrieux », qui avait fait un recours devant le Tribunal Administratif contre le PLU, vient d'annoncer son désistement. Cela signifie que l'action en justice s'arrête sans jugement alors que la commune a déjà engagé plus de 3200 € de frais d'avocat. Ce désistement a été prononcé suite au dépôt du mémoire en défense de l'avocat de la commune. Mme le Maire indique que la commune a fait un recours contre ce désistement, estimant « trop facile » de faire engager des dépenses à la partie adverse puis se rétracter.

La séance est levée à 20H15

**Secrétaire de séance
Nadine MICHON**



**Mme le Maire
Mme Marie-Pierre TEYSSIER**

ANNEXE 1 : plan du plan de division parcelle A989p – point n°5

